



India Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2023

Résumé exécutif

Les débarquements totaux de thonidés et d'espèces apparentées le long des côtes indiennes ont affiché une tendance à la baisse dans un passé récent, avec une augmentation en 2022. La prise totale enregistrée en 2022 a augmenté de 17,23% par rapport à 2021. Les débarquements totaux de thonidés et d'espèces apparentées pour 2022 sont estimés à 1.92.988,11 tonnes, contre 1.59.744,04 tonnes en 2021. Les filets maillants sont restés le principal engin contribuant à la capture de thonidés et d'espèces apparentées en 2022 également (28,93%). Les petites sennes coulissantes et les chaluts (19,92% et 15,81% respectivement), suivis de la ligne à main et de l'hameçon et de la ligne, étaient les principaux engins contribuant aux captures. La pêche à la canne, pratiquée exclusivement dans les eaux de l'archipel de Lakshadweep, a contribué à hauteur de 3,44 % aux débarquements totaux. D'autres engins, tels que la senne annulaire, la palangre dérivante et la ligne de traîne, ont également contribué aux débarquements de thonidés en petites quantités au cours de l'année.

Une variation spatiale considérable a été observée dans les débarquements de thonidés et d'espèces apparentées en 2022. La côte ouest de l'Inde (zone FAO 51) a contribué à la plus grande part des débarquements (63,78%) et les 36,22% restants provenaient de la côte est (zone FAO 57). Les débarquements de thon en 2022 comprenaient huit espèces, dont cinq espèces représentant le groupe néritique (59,38%) et trois le groupe océanique (40,62%). Kawakawa (*Euthynnus affinis*, 38,24%) et le listao (*Katsuwonus pelamis* ; 23,00%) ont contribué à la prise maximale de thon, suivis par l'albacore (*Thunnus albacares*) (17,35%).

Aucune interaction entre les oiseaux de mer et la pêcherie de thonidés n'a été signalée au cours de la période de déclaration. De même, il n'y a pas eu de rapport sur la mortalité des tortues de mer, des mammifères marins et des requins-baleines, qui sont protégés par l'annexe 1 de la loi indienne de 1972 sur la protection de la faune (Wildlife (Protection) Act). L'Institut central de recherche sur les pêches marines du Conseil indien de la recherche agricole (ICAR-CMFRI), le Fishery Survey of India (FSI) du Département de la pêche, Ministère of Fisheries, Animal Husbandry & Dairying, Government of India et le Department of Fisheries des États côtiers et des Union Territories (UT) sont les principales agences responsables de la collecte et de la compilation des données sur la pêche au thon.